ANNEXE N° 5

A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ACEF RIVES DE PARIS & LE COMITE DE SKI D'ILE DE FRANCE & NORD - OUEST

ANNEE CONCERNEE: 2019

Article 1 : L'article 2 de la convention susmentionnée intitulé « engagements de l'ACEF Rives de Paris » est complété comme suit :

L'ACEF RIVES DE PARIS s'est engagée à verser une aide financière de QUATRE MILLE **CINQ CENTS EURO (4 500 €)** - programme Intersaison 2019

Article 2 : Cet avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

... 2019 en deux exemplaires originaux (Signatures précédées de la mention « lu et approuvé ».

Pour l'ACEF Rives de Paris

Pour le Comité de Ski d'Ile de France & Nord-Ouest

Marc SAUVAT Président

Stefano PISCOPO

Menort Ribertor

FEDERATION FRANÇAISE DE SKI COMITÉ ILE-DE-FRANCE ET NORD-OUEST Z, Passage du Guesclin - 75015 PARIS Tél.: 01 44 75 46 75

